

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



NOTE DE SERVICE N° **243** /MEMB/DGD /DU **11 SEP 2015**

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Exclusivité d'importation

Réf. : n°DG/MT/LC/MK/n°0541/08-2015

J'ai l'honneur de communiquer à l'ensemble du service que, conformément aux dispositions du courrier visé en référence, la société « ALL-GRO » spécialisée dans l'importation de produits phytosanitaires, d'hygiène publique, de pulvérisateurs et de semences a obtenu l'homologation et l'exclusivité d'importer les produits ci-dessous cités lors de la session du Comité Pesticides du mois de juillet 2015:

FAMILLE	Hygiène Publique	Nom Commercial	N°d'homologation
Insecticide	Fumigateur à Froid (Domiciles ; Bureaux ; Entrepôts)	DOBOL	15.1572 In
Insecticide	Anti-mouches	LEXAN	15.1572 In

J'invite en conséquence, tous les services à tenir compte de cette nouvelle donne.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES



Colonel Major ISSA COULIBALY